**SLSH (Sciences du langage, de l’homme et de la société)**

Jeudi 16/11/17 – Michel Pretalli (Italien)

Nouveauté de rentrée 2017 : **L1 avec une majeure et une mineure** => spécialisation progressive pour faciliter les réorientations et les passerelles dès la fin du 1er semestre.

Des parcours prédéfinis (pas de liberté totale pour l’étudiant). Cf. site de l’université pour connaître toutes les associations majeure/mineure possibles.

1er semestre : les étudiants choisissent un parcours avec un enseignement majeur et un mineur et des enseignements communs à tous.

Ex : licence d’Italien en LLCER. Majeure : Italien, et Mineures : LEA, langues classiques ou histoire de l’art.

3 UE : une majeure, une mineure, une transversale. Parcours double possible jusqu’à la fin de la licence.

A la fin du 1er semestre, l’étudiant peut ne conserver que sa majeure. Il peut aussi continuer majeure et mineure, voire inverser sa majeure et sa mineure. Il peut aussi ne conserver que sa mineure. Changement possible à la fin de chaque semestre jusqu’à L3.

Possibilité donc de conserver majeure et mineure jusqu’à la fin de L3 => diplôme attestant de la majeure et de la mineure.

LEA : 2 langues. Enseignement orienté dans les médias, communication, marketing, … + enseignements en Français des disciplines propres à l’entreprise. Vocation à travailler dans les entreprises.

LLCER : 1 ou 2 langues. Culture, enseignement, édition, ... Si parcours bi-langues : charge de travail supplémentaire car 6 UE et non 5.

Ex. licence mention géographie :

- parcours aménagement

- parcours enseignement (mineure histoire)

- parcours territoire et société (mineure socio).

30 ECTS pour un semestre : 16 pr majeure (environ 12-14h de cours par semaine), 12 pr mineure (environ 8 heures de cours), 2 pour enseignements transversaux.

Des enseignements de préprofessionnalisation. Ex : interventions de traducteurs en LEA.

Des stages (facultatifs) sont également proposés au semestre 6.

Chgt de parcours possible pendant 1 mois et demi après la rentrée.

Mention / parcours / semestre / UE / EC (éléments constitutifs) / cours et TD.

A chaque UE est attaché un nb de crédits (ECTS).

Passer en AJAC : on passe à l’année suivante avec des crédits de l’année précédente à valider.

Direction des relations internationales : programmes d’échange (mobilité à l’étranger) :

Erasmus, BCI (Québec), EU, accords inter-universités. Ces prgs d’échange dispensent l’étudiant de payer les frais de scola dans l’univ d’accueil (seulement frais dans l’univ d’origine). Accompagnement dans les universités partenaires (pour le logement par exemple).

Les étudiants peuvent bénéficier d’aides financières. Ex : bourse Erasmus. Bourses sur critères sociaux pour les autres prgs. Bourse d’aide à la mobilité internationale. Possibilité de cumuler jusqu’à 4 bourses.

Possibilité de se faire financer des stages à l’étranger.

Prg d’assistant de langues. Mis en place par CIEP (Centre inter des études pédagogiques). 22 pays. Accompagnement d’étudiants qui souhaitent apprendre le Français dans le pays d’accueil.

Mobilité possible à partir de la L2.